

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement d'exécution (UE) n° 932/2013 de la Commission du 26 septembre 2013 relatif à la délivrance des certificats d'importation de riz dans le cadre des contingents tarifaires ouverts pour la sous-période de septembre 2013 par le règlement d'exécution (UE) n° 1273/2011

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 255 du 27 septembre 2013)

Page 15, annexe, point b), à la note 1 du tableau:

au lieu de: «⁽¹⁾ Pas d'application du coefficient d'attribution pour cette sous-période: aucune demande de certificat n'a été communiquée à la Commission.»

lire: «⁽¹⁾ Les demandes portent sur des quantités inférieures ou égales aux quantités disponibles: toutes les demandes sont donc acceptables.»
